

DEMANDE DE DEROGATION

Tiers



Cours d'eau

Forage / puits

Autre

Je soussigné, Le Nozach Christophe, sollicite une dérogation de distance pour exploiter mon élevage à moins de 100 m d'un tiers.

Sites et bâtiments / annexes concernés :

Site	bâtiment / annexe *	Tiers			Distance puits / forage / cours d'eau (m)
		Identité(s)	Distance (m)	Accord	
Caudal	B1	Le Nozach	20	oui	36 m
		Robert et			
		Marie-Anhorette			

* Cf annexe plans de masse et de situation

Mesures compensatoires

Mesures existantes :

bâtiment Fermé du côté de la maison d'habitation
Peu de passages d'engins ou d'animaux.

Mesures prévues :

Pas de modification dans l'organisation.

Signature du demandeur :
(de tous les associés pour un GAEC)



Accord de voisinage – tiers
Reprise / construction / extension de bâtiments agricoles à moins de 100m

Je soussigné, Rober et Marie-Antoinette LE NOZACH
Adresse Caudal

donne l'accord à Christophe et Quentin LE NOZACH - EARL LE NOZACH
au lieu-dit Caudal sur la commune de INGUINIEL

pour réaliser son projet :

Agrandissement du bâtiment principal sur le site de
Caudal pour augmenter les effectifs vaches laitières.

Sur le site de Caudal à 20 mètres de ma maison d'habitation.

Sous réserve que cet élevage respecte dans sa conception et son fonctionnement, les prescriptions
fixées par la réglementation en vigueur.

Cet accord est donné en toute connaissance des nuisances pour moi-même pouvant résulter de
l'exploitation agricole concernée.

Fait-le Inguiniel, à 5/07/2021

Signature


